

LA FEDIL FACE À L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Lors de son Conseil d'administration qui s'est tenu le 2 décembre 2021 sous la présidence de Michèle Detaille, la FEDIL a débattu et arrêté ses positions vis-à-vis d'un certain nombre de sujets d'actualité tant nationaux qu'euro-péens.

À la suite de l'annonce du gouvernement d'introduire le régime **CovidCheck 3G obligatoire en entreprise** à partir du 15 janvier, la FEDIL et ses membres partagent le souci du gouvernement d'améliorer le taux de vaccination et de responsabiliser la population face à la pandémie. La FEDIL apprécie la consultation préalable entre représentants gouvernementaux, salariaux et patronaux sur les modalités d'introduction de cette mesure. Elle invite le gouvernement à faire preuve de rigueur dans l'encadrement de cette mesure afin d'en garantir les effets voulus et de ne pas exposer les entreprises à des coûts et à des problèmes organisationnels non justifiés.

Le Conseil d'administration s'est par ailleurs penché sur les difficultés persistantes dans les **chaînes d'approvisionnement** qui s'expriment sous forme de pénuries de matières premières, d'interruptions de productions et de hausses significatives des prix des matières premières et de l'énergie. L'effet sur le taux d'inflation risque de ne pas disparaître de sitôt, ce qui peut entraîner un cercle vicieux préoccupant pour la compétitivité-coût de nos entreprises exportatrices. « On ne pourra pas se soustraire à cette nouvelle réalité dans le cadre des politiques économique et sociale du pays », a déclaré Michèle Detaille.

Depuis plusieurs mois, la FEDIL suit de près les discussions européennes autour de l'introduction d'un **devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement**. La FEDIL partage les objectifs poursuivis par cette initiative et elle tient à souligner les efforts volontaires consentis par l'industrie pour y arriver. S'agissant d'introduire une contrainte législative pour les entreprises, la FEDIL reste persuadée qu'en tant que petite économie ouverte et dépendante d'un marché intérieur fonctionnel, le Luxembourg a tout intérêt à privilégier l'approche communautaire, d'autant plus qu'une proposition est sur le point d'être mise sur table par la Commission européenne. « L'ancrage des principes de durabilité dans les chaînes d'approvisionnement doit pouvoir se faire sans céder aux tendances fâcheuses de repli sur soi et de fermeture des frontières à l'égard de pays tiers, et pire encore entre pays européens », a déclaré René Winkin.